

Angelika Nussberger



Parcours professionnel

Angelika Nussberger est professeure de droit constitutionnel, de droit international et de droit comparé à l'Université de Cologne. Ses recherches portent sur le développement du droit constitutionnel des États d'Europe centrale et orientale, le développement de la compétence des cours constitutionnelles, l'influence du droit international public sur le développement du droit interne et le droit social international. Elle dirige l'Institut für osteuropäisches Recht und Rechtsvergleichung (droit de l'Europe de l'Est et droit comparé) de l'Université de Cologne depuis 2002. Elle fut élue, au titre de l'Allemagne, juge à la Cour européenne des droits de l'homme en 2010, puis Vice-présidente en février 2017, fonction qu'elle occupa jusqu'en janvier 2020.

De 2020 à 2021, elle est membre de la Commission de réflexion sur la "Cour de cassation 2030".